Formation

Conduite d'engin de chantier en sécurité (ACES)

14 heures

Objectifs de la formation :

- **Être capable** de conduire un petit engin de chantier utilisé en espace vert dans le respect des règles de sécurité.
- **Être capable** d'effectuer les vérifications et contrôle à la prise de poste et en sortie de poste de conduite.
- **Pratiquer** les principales techniques de terrassement avec une pelle hydraulique de moins de six tonnes.

Une formation complète

Apports théoriques

Échanges avec les participant(e)s

Analyse de pratiques

Programme	Thèmes et contenus
1ère journée : 9h à 12h30 **Présentiel**	- Présentation, attentes et questions sur la conduite d'engins, - Acquérir les règles élémentaires en matière de sécurité, - Prendre connaissance des règles de conduite, des prescriptions techniques et de sécurité sur le chantier.
1ère journée : 13h30 à 17h **Présentiel**	- Savoir effectuer les vérifications et contrôles, l'entretien minimal.
2ème journée : 9h à 12h30 **Présentiel**	- Réaliser la sécurisation du chantier. - Pratiquer des opérations de nivellement, de creusement avec une pelle hydraulique de moins de six tonnes.
2ème journée : 13h30 à 17h **Présentiel**	Confirmation et évaluation : - Réaliser une tranchée, un arrachage, un nivellement de terrain. - Appréciation de la situation en justifiant la nature des risques encourus. - Assurer l'entretien de l'engin. - Évaluation et bilan de la formation.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pédagogie :

- Cours théoriques.
- Cours et travaux pratiques en centre ou sur chantier pédagogique.
- Ateliers techniques : transmission de savoirs-faire sur des cas concrets.

Public concerné :

· Professionnel·le·s du secteurs, salariés, particuliers et personnes en reconversion.
· Nombre de participant·e·s : Minimum 4, maximum 11.

Intervenant·e·s :

· Des professionnel·le·s du secteur agricole et paysager.

Prérequis :

· Être âgé de plus de 18 ans.
· Apte médicalement.

Évaluation :

· Fiche d'évaluation.
· Bilan de la formation.
· Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Dates à définir.

CFPPA d'Ahun
Le Chaussadis
23150 Ahun
et l'ESAT.

2 journées de 14 h00.

820 € la journée pour un groupe de participant·e·s **ou 15 € de l'heure** par personne.

Modalités et délais

Tout au long de l'année sur demande.

Contact

Pour toute demande d'information

Nathalie Ifanger ou François Tessari
05.55.81.48.90
cfppa.ahun@educagri.fr